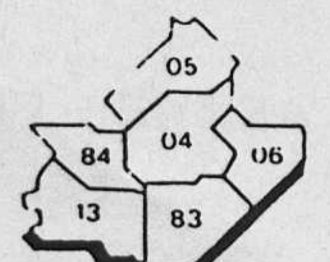
DLP 19-9-86074581



Avertissements agricoles ®

ISSN 0759 1600

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B P 95 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88 21 83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

11 Septembre 1986 - N°19

ARBORICULTURE

TOUTES ESPECES FRUITIERES

COCHENILLES - Seulement en cas de dégâts.

Cette application complémentaire n'est à effectuer que dans le cas d'une infestation importante, mortalité de rameaux, taches sur fruits ...... En effet, les traitements prévus en hiver et au cours du premier essaimage (Juin) devraient en principe être suffisants .

La *cochenille du mûrier* à bouclier blanc grisâtre (sur pêchers, abricotiers, poiriers) et le *pou de San José* à bouclier gris-noirâtre sont encore vulnérables ainsi que les larves de *lécanium*, ovales et sans bouclier, de couleur brun-acajou, observées sur pêchers, pruniers, vignes .... Dans les vergers très atteints, on effectuera un traitement au méthidathion (ULTRACIDE) 40 g M.A./hl, interdit à moins de 15 jours de la récolte. Sur pêchers, utiliser la formulation poudre mouillable.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

MALADIES DE CONSERVATION - Attention au dosage et au délai.

Effectuer la protection en fonction de la date de récolte et des pluies (lessivage) ou après récolte comme déjà indiqué (bulletin précédent).

Produits encore utilisables avant récolte (en grammes de M.A./hl) :

bénomyl 50 (BENLATE), carbendazime 30 (nombreuses spécialités) et thiophanate méthyl 70 (PELT 44). Tous sans délai d'emploi avant récolte.

Et tolylfluanide 75 (METHYLEUPARENE), interdit 7 jours avant récolte.

ZEUZERE - Dernière application.

Dans les vergers de pommiers ou de poiriers récoltés ayant subi de fortes attaques (nombreuses extrémités de rameaux séchées), et les jeunes vergers non productifs, un dernier traitement devra être effectué si la dernière application contre la *zeuzère* remonte à plus d'une douzaine de jours ou à plus de 28 jours avec mévinphos.

On utilisera alors le mévinphos (nombreuses spécialités) à raison de 50 g M.A./hl.

PHYLLOXERA - Seulement en cas de présence.

Après récolte et si des poires à "cul noir" ont été observées, un traitement au diazinon (BASUDINE, KNOX-OUT) 75 g M.A./hl est recommandé.

La deltaméthrine (DECIS) 1,75 g M.A./hl peut également être utilisée si une pyréthrinoïde de synthèse n'a pas déjà été employée durant l'été (prédateurs).

P.1.71

Imprimerie de la Station Provence Côte d'Azur Corse - Directeur Gérant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er Janv. 31 Déc. 120F. PAYABLE A REGISSEUR DE RECETTES DE LA DRAF PACA - CCP N° 9402 55 F - SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - MONTFAVET 1986 - ©

ACARIENS - CARPOCAPSE - Arrêt des traitements.

TORDEUSE ORIENTALE sur cognassiers.

Maintenir la protection en fonction de la récolte.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER (Sud Drôme) -

Cette maladie est actuellement observée dans l'extrême nord de notre circonscription phytosanitaire, dans la vallée du Rhône (Donzère-Pierrelatte). Cependant, pour éviter son extension une lutte systématique doit être éffectuée dans la zone et les vergers atteints.

Mesures individuelles :

Elles doivent être complètes et sont indissociables

1 - Prophylaxie - Arrachage et incinération des arbres morts ou dépérissants.

2 - Lutte technique - Traitements cupriques

. Dose de 125 g/hl de cuivre métal (nécessaire et suffisante). Spécialités : bouillie bordelaise R.S.R., Cupravit ou Rhodiagri 25.

. 1er traitement : mi-Septembre (après récolte pour variétés et zones tardives).

. Cadence : 10 à 12 jours maximum.

. Nombre : 4 applications minimum (jusqu'à la chute totale des feuilles).

3 - Choix des variétés -

Ne plus planter les variétés classées très sensibles. Les tests de sensibilité variétale se poursuivent et la liste est mise à jour chaque année. Consulter notamment le Service de la Protection à VALENCE (Drôme) - 33,Avenue de Romans - BP 916 .

4 - Taille -

Tailler le plus tard possible aux environs de la floraison. Commencer par les variétés les moins sensibles. Désinfecter les outils de taille par trempage dans l'alcool à brûler entre chaque arbre.

LE NON RESPECT DE L'UNE DE CES MESURES CONDUIT A L'ECHEC.

TORDEUSE ORIENTALE - Le vol se poursuit.

Maintenir la protection des fruits très tardifs en respectant les délais de traitement.

MALADIES DE CONSERVATION - Sur variétés de pêches sensibles.

Ajouter au traitement contre la *tordeuse orientale*, un fongicide à base de triforine (SAPROL) à plus de 7 jours de la récolte.

MOUCHE DE L'OLIVE - Aucune extension des vols.

Toujours rien à signaler dans le Vaucluse et le Sud de la Drôme.

------0000------